

Compte rendu du conseil municipal exceptionnel du 12/07/2016 à la mairie de Brengues

Absents: Thibault Mertz, Cathy Lafage

1) Céléwatt:

➔ Le maire précise qu'il a convoqué ce conseil car il fallait donner une réponse rapide à l'association Céléwatt.

➔ Après une visite sur le terrain à laquelle participaient certains riverains, le conseil a voté, à bulletin secret à la demande des conseillers :

6 voix pour; 1 bulletin blanc et le maire n'a pas pris part au vote.

➔ Il a donc été décidé de donner une réponse favorable à la demande de Céléwatt pour la location d'un terrain communal situé à Fourques en vue de l'implantation d'un petit parc photovoltaïque.

➔ Le contrat définitif sera discuté ultérieurement.

2) Après avoir pris connaissance des propositions du crédit agricole, le conseil donne son accord à l'unanimité pour la signature de l'avenant du prêt concernant la construction de la mairie et pour la demande d'un prêt de 20 000 euros.

3) Le conseil a adopté à l'unanimité le maintien inchangé des loyers communaux.